

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

7 SEPTEMBRE 2009

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ GAUDRE /DUSAUSOY /ROLAND /FABRE/LACHEREZ/ PLICHON/ MMES OGIEZ/ PEYRONIE/ /NEIRYNCK.

Excusés : M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)
MME LECLERCQ (a donné pouvoir à M. PLICHON)
MME DUBOIS (a donné pouvoir à M. ROLAND)

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H45.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JUIN 2009

Madame Dubois a demandé que soit modifié le paragraphe « information sur la grippe A (H1 N1) » :

« Masques simples et gel hydroalcoolique seront mis à disposition dans le sas. La personne sort par le couloir des adjoints et jette son masque dans la poubelle identifiée et prévue à cet effet ».

Monsieur Lacherez a souhaité que dans le paragraphe « information projet logement locatifs » soit ajouté :

« ces projets sont à réfléchir en commission et seront présentés à la population ».

Monsieur Dusausoys a souhaité que soit ajouté page 4 concernant la motion de soutien pour le commissariat de Wattignies :

« une motion A qui a été adressée au Ministre de l'Intérieur »

et page 1 a souhaité que soit enlevé le mot lointain dans la phrase :

« lancement de projet lointain de complexe sportif intercommunal »

Monsieur Lacherez concernant la page 7 dénomination des salles et résidences s'étonne que l'on ne fasse pas mention de la décision prise.

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait invité le conseil municipal à réfléchir sur des propositions, qu'il n'y a donc pas eu de décision.

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

DELEGATION SERVICE JEUNESSE

1 - Tarif extérieur CLSH

Monsieur Roland, Maire Adjoint a informé l'assemblée que les tarifs extérieurs ne sont pas représentatifs par rapport aux services donnés et, qu'au vu de l'augmentation du nombre d'extérieurs qui n'ont pas de lien avec la commune, il serait souhaitable de revoir ces tarifs à la hausse afin d'être plus cohérent avec le coût journée à charge de la commune.

Une proposition de tarif sera étudiée en commission le 19 octobre 2009.

2 - Séjour ski

Monsieur Roland et la commission jeunesse ont proposé à l'assemblée un séjour ski du 6 au 13 février 2010 en Italie. Deux groupes d'adolescents sont concernés :

11 – 13 ans

14 – 17 ans

Le tarif ADAV est de 595€ plus les frais de dossier.

Concernant les tarifs la commission a proposé de retenir les mêmes tarifs que ceux du séjour ski de 2009. Il a été fait remarqué que, lors du séjour « été » également organisé par l'ADAV il avait été décidé d'appliquer le tarif ADAV pour les extérieurs.

L'assemblée a décidé d'adopter à l'unanimité les tarifs noyellois et à -5 contre -10 pour - d'appliquer le tarif ADAV aux extérieurs.

DELEGATION TRAVAUX

1 - Demande d'alimentation électrique de la friterie

L'assemblée est informée que la friterie souhaite avoir un branchement électrique. Pour ce faire il y aurait lieu de creuser une tranchée de l'emplacement où se trouve actuellement la friterie jusque l'habitation de Monsieur Facq où se situe la première arrivée de courant.

Le conseil municipal a souhaité avoir un devis chiffré pour la prochaine réunion prévue le 5 octobre 2009.

2 - Sonorisation des salles Caulier et CAM

Monsieur Chivoret a informé qu'il serait souhaitable de revoir la sonorisation de la salle Caulier. Actuellement la petite sono portable est transportée d'une salle à l'autre chaque semaine pour les besoins de la gym, du step et maintenant de la danse country.

Il a été proposé le principe d'installer dans la salle Caulier une sonorisation qui serait placée dans un meuble et mise à disposition pour la commune et associations.

Le CAM disposera de la sono portable.

En l'attente de cette réalisation Xavier a proposé de mettre salle Caulier le « racque » que la commune possède.

A été adopté à l'unanimité.

3 - Parc de jeux

Monsieur Chivoret a informé que la commune a reçu l'accord pour la pose de la clôture au terrain de jeux.

Seule recommandation des bâtiments historiques le grillage devra être recouvert de plantes grimpantes.

DELEGATION SERVICE CULTUREL ET TOURISME

1 - Sortie culturelle à Arras

Marc Dupré, Maire Adjoint a proposé une sortie culturelle à Arras le dimanche 18 Octobre avec la visite des carrières Wellington et de l'exposition Bonaparte et l'Egypte.

Il a proposé de fixer la participation demandée comme suit :

- adultes : 12€
- enfant de plus de 10 ans : 9€
- enfant de moins de 10 ans : gratuit

Le transport sera assuré par VEOLIA Transport.

A été adopté à l'unanimité.

Monsieur Dupré a rappelé également qu'une sortie culturelle à La Villette est programmée le 26 Septembre 2009, très peu de personnes sont inscrites pour le moment.

2 - Convention office de tourisme de Seclin

Monsieur Marc Dupré, Maire Adjoint a rappelé la proposition de partenariat avec l'Office de Tourisme de Seclin. Une participation annuelle de la commune serait de 0,55€ par habitant.

Monsieur Dupré a sollicité l'autorisation de signer la convention de partenariat. Il a ajouté que ce partenariat est valable jusqu'à la fin du mandat municipal.

A été adopté à l'unanimité.

CCAS

Succession de Madame Vauthier

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que Madame Vauthier, déléguée du Préfet au CCAS depuis 1984 est décédée brutalement en août dernier.

Il a donné lecture de l'hommage fait à Danièle Vauthier par la municipalité.

« Danièle Vauthier qui vient de disparaître brutalement a fait partie du CCAS pendant 25 ans. Elle y avait été nommée par le préfet sur proposition du maire de l'époque Monsieur Alexandre Gratte. Je tiens à dire combien sa disparition a peiné tous les membres du CCAS dont plusieurs sont ici ce soir autour de cette table ou dans le public. Lors de l'élection de notre équipe, Danièle Vauthier avait souhaité demeurer au CCAS où ses avis étaient toujours écoutés parce que pertinents et emprunts d'humanité. Outre que Danièle Vauthier était une amie personnelle je souhaite ce soir, en votre nom, redire à son époux, son fils, sa belle-fille et petite fille toute la sympathie du Conseil à leur égard ».

Monsieur le Maire a informé qu'il fallait pourvoir le poste de Madame Vauthier au sein du CCAS et sur proposition de Monsieur Jean Michel Gaudré il a été suggéré que Monsieur Franck Vauthier lui succède.

A été adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

1 - Projet de construction de logements

Monsieur le Maire a souhaité avoir l'avis du conseil municipal sur les projets de construction sur la commune.

Faut-il continuer les négociations pour les trois terrains :
Cassignies, Fatima, Lhermitte

Les logements seraient destinés aux jeunes familles, aux personnes seules et aux personnes âgées.

Actuellement deux promoteurs ont été sollicités :

- Cité jardins
- Logis métropole

Cité jardins a fait une proposition intéressante, il achèterait les terrains :

- Lhermitte 140€ le m²
- Fatima 200 000€
- Huchette 100 000€

Madame Yveline Peyronie a fait remarquer qu'il était très rare que le promoteur achète les terrains.

Monsieur le Maire a informé également que la mairie serait prioritaire quant au choix des locataires. Monsieur le Maire se charge des contacts LMCU dans le but d'aider à équilibrer financièrement cette opération.

Monsieur Lacherez a regretté d'avoir eu connaissance du projet sur le terrain Fatima à la dernière réunion sans que le conseil n'ait été consulté.

Monsieur le Maire a rappelé qu'il ne s'agissait que d'une première étude, rien n'était décidé ni sur la réalisation, ni sur le choix du promoteur.

Monsieur Dusausoy sur le sujet, pense que l'on doit plutôt chercher à favoriser la primo accession.

Les détails du projet seront étudiés en commission comme le nombre et le type de logements, le cahier des charges, le nombre de terrains puis soumis au conseil municipal et aux bailleurs.

Un courrier sera adressé à la D.D.E. notamment pour le terrain Lhermitte afin de savoir si une telle opération est réalisable et si l'accès rue d'Emmerin sera autorisé.

Concernant le terrain Lhermitte le conseil municipal a souhaité qu'une proposition à 150/160€ le m² soit faite.

La commission qui sera en charge de ce projet sera constituée de :

Daniel Plichon – Yveline Peyronie – Jean Michel Gaudré – Alain Lacherez – Alain Dusausoy – Jean Paul Chivoret – Pascale Dubois et Michel Demersseman.

2 - Achat du terrain de Madame Delepierre

Monsieur le Maire a rappelé que lors des travaux du parking Fatima une clôture a été posée entre le parking et l'habitation de Madame Delepierre. Clôture posée en partie sur le terrain de Madame Delepierre. Afin de régulariser ce dossier il a été proposé d'acquérir cette bande de terrain selon évaluation des Domaines.

A été adopté à l'unanimité.

3 - Panneau d'informations lumineux

Monsieur Gaudré a donné au conseil les dernières informations sur l'acquisition et l'implantation du panneau d'informations lumineux et a proposé de retenir la société Heureka.

Néanmoins, il a précisé que cette acquisition serait faite après avoir obtenu les accords d'implantation du Conseil Général.

A été adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

1 - Compte rendu LMCU

Les crédits pour les travaux de mise en sécurité de la rue d'Emmerin sont toujours en attente d'être votés.

Monsieur le Maire a rappelé à cet effet qu'une réunion de préparation du contrat de territoire est prévue le 17 Septembre 2009 en mairie. Le 3^{ème} comité de pilotage est prévu le 22 Septembre à Fretin. Monsieur le Maire y participera. Le contrat de territoire devrait être terminé pour décembre 2009 et voté lors du B.P. en mars 2010.

2 - Présentation du SCOT

Monsieur Dusausoy a présenté à l'assemblée les travaux sur le SCOT Schéma Cohérence Territorial (qui remplace le SDAU).

3 - Epicerie

Monsieur Gaudré a informé que l'épicerie devrait prochainement ouvrir.

Le dossier FISAC a été déposé. L'acquisition du matériel et les travaux de mise en conformité seront subventionnés. Le montant H.T. de l'opération s'élève à 16 000€.

4 - Rentrée scolaire

Monsieur Dupré a informé que la rentrée s'était bien passée. Toutes les dispositions ont été prises pour l'éventuelle épidémie de grippe.

Il a informé également que notre dossier concernant l'école numérique n'avait pas été retenu par l'Inspection Académique.

5 - Commission parking

Monsieur le Maire a informé que la commission parking s'était réunie le 9 Septembre.

6 - Maison 12 rue de Wattignies

Monsieur le Maire a informé que la signature de l'acte est prévue le 30 Septembre. Le prix d'achat est conforme à l'évaluation des Domaines.

7 - Abris bus rue d'Ancoisne

Monsieur le Maire a informé que les travaux sont arrêtés à sa demande suite à une erreur d'implantation.

Il sera donc implanté comme prévu entre l'habitation de Monsieur Neslany et de Monsieur et Madame Leclercq.

8 - Piste cyclable

LMCU prévoit d'implanter 100kms de piste cyclable.

Lors de la commission travaux du 8 Septembre nous aurons l'occasion de formuler nos préférences pour le secteur.

9 - Accessibilité du bungalow

Le bungalow ne pourra être mis en service que lorsque les travaux d'accessibilité seront terminés.

Concernant l'accessibilité Monsieur le Maire a demandé que la commission travaux réfléchisse à une solution qui pourrait permettre aux personnes à mobilité réduite de circuler dans le cimetière plus facilement. Les allées de schiste étant difficiles.

10 - Inondations

Monsieur Plichon a informé Monsieur le Maire que les services de LMCU sont passés pour étudier les problèmes rencontrés lors des inondations sans prévenir.

Monsieur le Maire a confirmé qu'un rendez-vous devait être pris par personne. Il prendra contact avec Madame Tassart.

11 - Energie solaire

Monsieur le Maire a distribué à l'assemblée des exemples de subventions de travaux d'énergie solaire. Plusieurs personnes dans le village sollicitent l'attribution de subventions.

12 - Journées du patrimoine

Monsieur Dupré a rappelé les dates des journées du patrimoine et a sollicité les membres du conseil pour la tenu des permanences.

Remerciements du conseil municipal à Madame Crépel qui se chargera des visites de l'église.

13 - La chasse au Fort de Noyelles

Monsieur Chivoret a rappelé que cinq personnes dont trois noyellois bénéficient des droits de chasse au Fort de Noyelles à titre gracieux contre l'entretien des lieux.

Les trois noyellois ont remis en état d'accessibilité cet espace et ont fait un travail remarquable. Les deux extérieurs ne font que bénéficier de leur avantage.

Monsieur Chivoret a rappelé qu'un quatrième noyellois a sollicité l'utilisation des droits .

Monsieur Chivoret a proposé pour la saison nouvelle de ne plus accorder ces droits de chasse à titre gratuit et de demander aux noyellois de créer une association de chasse.

Une subvention de 200€ par an pourrait leur être allouée contre l'entretien des lieux.

L'assemblée a adopté cette proposition à 14 voix pour et une abstention.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés la séance a été levée à 23H00.